

Quand les troubles politiques et sociaux impactent les éleveurs

Depuis 2003, la Belgique est officiellement indemne de tuberculose bovine, conformément aux normes requérant que plus de 99,9% des troupeaux soient officiellement indemnes de tuberculose. Jusqu'à ce jour, notre pays a donc conservé ce statut de manière ininterrompue, malgré 6 foyers de tuberculose bovine déclarés en 2018, découverts à l'abattoir par le biais de lésions suspectes.

Signée le 9 janvier 2018, une première modification de la législation autorisant les tests PCR sur organes permet dorénavant de « libérer » beaucoup plus rapidement les exploitations bloquées suite à une suspicion de tuberculose, même lorsque celle-ci n'est pas encore confirmée en laboratoire. Par ailleurs, dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan de lutte reposant sur l'analyse de sang notamment, l'AFSCA a mis en place une « task force tuberculose » pour le concrétiser.

Nous espérons voir ce projet aboutir au cours de cet hiver... Des difficultés liées aux aspects techniques du nouvel arrêté ont retardé sa rédaction et postposent sa mise en application à la campagne hivernale 2019-2020. La nouvelle lutte contre la tuberculose fait en tout cas partie de nos vœux les plus ardents en 2019... et nous craignons pour elle en ces moments de turbulences politiques nationales... et à venir. Gageons que ces dernières ne retarderont pas davantage l'arrivée d'un plan de lutte nécessaire, revu et corrigé, contre une maladie qui pour sa part veille toujours à bas bruit.

En terme de turbulences, qui impactent fortement notre activité d'élevage, je ne peux manquer de revenir sur les événements du mois de novembre, et les grèves postales d'une semaine, prolongées sauvagement par quelques actions locales dans les berceaux syndicaux habituels.

Ces grèves ont engendré une désorganisation totale dans la distribution du courrier, qui se fait encore partiellement sentir au moment où nous rédigeons notre éditorial, avec des délais approchant les 30 jours pour la livraison de certains colis.

La réception des échantillons (prélèvements d'oreille à la naissance des veaux) retardée, avec comme 1^{ère} conséquence une édition quotidienne des passeports ralentie dans l'attente de résultats d'examen et d'attribution du statut sanitaire, et la distribution du courrier (passeport naissance) arrêtée ou postposée, voilà autant d'écueils impossibles à gérer pour éviter des mouvements d'impatience et de mauvaise humeur de nos éleveurs.

C'est sûr, en ce mois de novembre, notre accueil téléphonique et nos helpdesks ont chauffé !

Côté positif de ce mouvement de grève, l'occasion était belle de dresser le constat, déjà si souvent rappelé, que les échanges physiques de documents « papier » ont atteint une limite dépassée par la dégradation générale des services postaux depuis plus de 2 ans.

C'est dans ce cadre que le projet actuel de dématérialisation du passeport bovin prend toute sa valeur, et qu'il justifie parfaitement bien l'évolution nécessaire vers plus d'échanges électroniques via les outils déjà connus de notre plate-forme CERISE, en liaison avec Sanitel.

Pour répondre à la demande pressante des syndicalistes agricoles de trouver rapidement une solution au problème de la commercialisation des veaux laitiers, nous avons tenté d'obtenir de l'AFSCA l'autorisation de recourir à l'impression directe par les utilisateurs de CERISE d'un document « temporaire » qu'ils peuvent déjà consulter (au titre du projet Demat) sur leur ordinateur à la ferme.

Malheureusement, cette proposition faite dans l'urgence n'a pas pu obtenir une approbation favorable pour diverses raisons qu'il serait trop long d'évoquer ici.

Nous ne manquerons toutefois pas d'y revenir plus formellement dès l'annonce d'une immanquable prochaine grève de Bpost, et certainement pour faire avancer favorablement le projet de dématérialisation du passeport.

Au-delà de toutes ces considérations, je ne voudrais pas terminer le dernier édit de cette année sur ces seuls constats préoccupants. La mission de l'Arsia est d'assister au mieux et concrètement les éleveuses et éleveurs wallons, toutes spéculations confondues et en tenant compte d'un contexte économique éprouvant pour nombre d'entre eux. A ce titre nous vous présenterons dès la prochaine édition les actions Arsia décidées par notre Conseil d'administration et proposées au programme 2019. Ne manquez pas d'en profiter, dans l'intérêt de la santé de votre troupeau et de sa traçabilité.

Puisse la trêve des fêtes de fin d'année vous apporter répit et détente dans le cours de votre travail quotidien.

Jean Detiffe, Président de l'Arsia

Vous achetez un bovin ?

Soyez prévoyant,
pensez à la « convention
de garantie sanitaire »

Disponible et imprimable sur www.arsia.be, l'Arsia vous propose ce modèle de convention de garantie sanitaire, à proposer au vendeur et co-signer avant de lui acheter un bovin.

Y sont reprises les maladies non reconnues comme vices rédhibitoires mais testées dans le Kit achat proposé par l'Arsia.



Convention de garantie sanitaire

établie dans le cadre de la vente de bovins destinés à l'élevage

Entre les soussignés ci-après désignés	
Le vendeur Nom : Adresse : Tél. : N° de troupeau :	et l'acheteur Nom : Adresse : Tél. : N° de troupeau :

Il est convenu ce qui suit à l'occasion de la vente des bovins mentionnés ci-dessous

Identification complète	Sexe	Age	Identification complète	Sexe	Age

Le vendeur garantit les animaux ci-dessus uniquement dans les conditions suivantes :

- dans la mesure où les prélèvements et contrôles sont réalisés par le vétérinaire d'épidémiologie de l'acheteur moins de 10 jours après la livraison ;
- dans la mesure où les analyses sont effectuées par un laboratoire agréé pour la lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine ;
- dans le cas où il serait avisé, par lettre recommandée avec accusé de réception, postée dans un délai de 10 jours à partir de la date d'envoi des résultats à l'acheteur, qu'un ou plusieurs animaux n'ont pas présenté une réaction NEGATIVE aux tests de dépistages précités ci-après.

Le vendeur s'engage à reprendre tous les animaux non négatifs ainsi que, dans le cas de l'IBR les animaux négatifs d'une même livraison à l'endroit où ils ont été livrés et à rembourser à l'acheteur les sommes perçues du fait de cette vente, à l'exclusion de tous frais ou débours.

La garantie sanitaire s'applique par défaut à tous les pathogènes repris dans le tableau ci-dessous. Sont exclus de la garantie les pathogènes mentionnés comme tels dans la dernière colonne du tableau.

Pathogène	Portée de la garantie	Test	Matrice	Hors garantie
BoHV-1 (IBR)	Bovin indemne	ELISA gE	Sang	Oui - Non
	Bovin indemne et non vacciné	ELISA gB	Sang	Oui - Non
Mycobacterium avium ssp paratuberculosis (paratuberculose)	Bovin non porteur	ELISA ou PCR	Sang	Oui ¹² - Non
Mycoplasma bovis (mycoplasmosse)	Bovin non porteur	ELISA ou PCR	Sang	Oui - Non
Salmonella sp (Salmonellose)	Bovin non porteur	ELISA	Sang	Oui - Non
Leptospira Hardjo (Leptospirose)	Bovin non porteur	ELISA	Sang	Oui - Non
Coxiella burnetii (Fièvre Q)	Bovin non porteur	ELISA	Sang	Oui - Non
Neospora caninum (Neosporose)	Bovin femelle indemne	ELISA	Sang	Oui ¹² - Non
Besnoitia besnoiti (Besnoitiose)	Bovin non porteur	ELISA	Sang	Oui - Non

L'acheteur tiendra à la disposition du vendeur les résultats du laboratoire et maintiendra les animaux ci-dessus isolés de son troupeau jusqu'à réception des résultats du laboratoire, et pour les animaux réagissant, jusqu'à leur reprise par le vendeur.

Fait en double exemplaires à : Le vendeur, ⁽¹⁾ et l'acheteur, ⁽²⁾

Disponible à l'adresse suivante :

<https://www.arsia-asbl.be/wp-content/uploads/documents-telechargeables/Convention-garantie-sanitaire-FR.pdf>



Nouveau projet GPS en 2019

Observatoire des salmonelloses bovines

Préoccupante pour nombre d'éleveurs et leurs vétérinaires qui constatent son augmentation, la salmonellose bovine est aussi une maladie transmissible à l'homme. En Europe, études approfondies mais aussi programmes de lutte se multiplient. Soutenus par le Fonds de Santé, le département Santé animale et l'équipe « GPS » de l'Arsia l'ont ajoutée à leurs projets 2019 !

Etat des lieux

Pathologies bien connues en productions bovines, les salmonelloses sont responsables d'épisodes cliniques sévères, mettant à mal l'équilibre sanitaire du troupeau. Leur augmentation ces dernières années en élevage bovin wallon (voir ci-contre graphiques 1 et 2 ; sources ARSIA - 2017) représente un enjeu majeur tant de santé animale que de santé publique. En effet, il s'agit aussi d'une maladie potentiellement transmissible à l'homme. La littérature vétérinaire québécoise fait ainsi état d'une émergence simultanée de cas humains et animaux, observée depuis 2011. L'analyse génétique sur des souches de bactéries démontre également au Québec certains liens épidémiologiques parmi les souches animales et humaines, multirésistantes aux antibiotiques de surcroît !

Dans nos exploitations wallonnes, le sérotype le plus fréquemment rencontré est *Salmonella* Dublin (SD), suivi de *Salmonella* Typhimurium (ST).

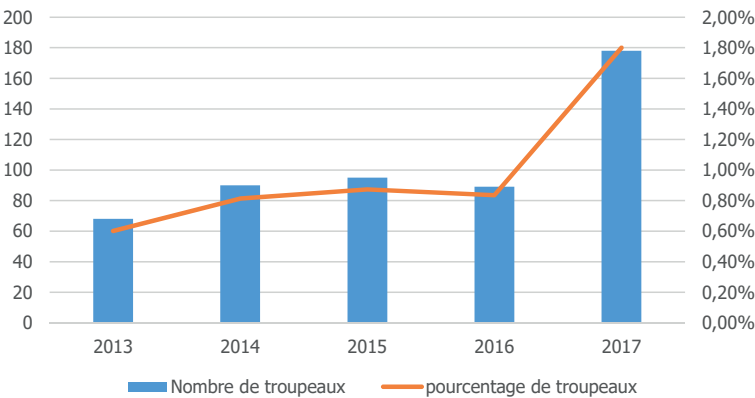
Les animaux infectés peuvent devenir porteurs sans symptômes et maintenir l'infection dans un élevage en excréant la bactérie de façon sporadique. Ils doivent au préalable être identifiés lors de la mise en place d'un plan de lutte qui se veut efficace (Nielsen, 2013). Les veaux de moins de trois mois sont les plus sensibles, et c'est dans ce groupe d'âge qu'on observe les signes cliniques les plus sévères et une excrétion fécale plus importante. La majorité des pertes économiques sont par ailleurs attribuables à la mortalité chez les veaux et aux avortements.

La salmonellose bovine

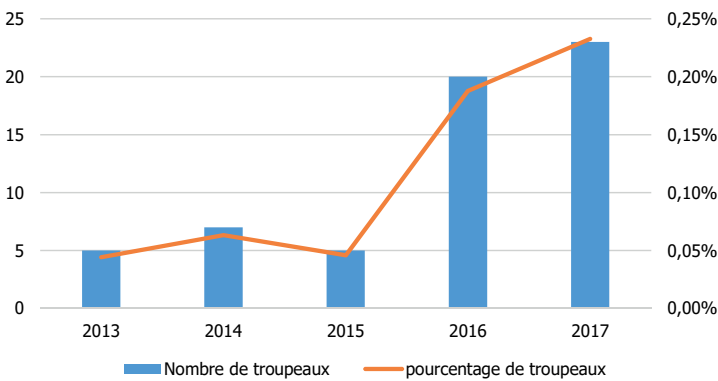
Les sérotypes les plus fréquemment rencontrés sont *Salmonella enterica* Dublin (SD), suivi de *Salmonella enterica* Typhimurium (ST).

La bactérie est excrétée principalement dans les fèces, mais peut être présente dans les sécrétions vaginales, l'urine, le lait, le colostrum et la salive. *Salmonella* se transmet donc principalement par voie oro-fécale soit la nourriture, l'eau, le lait, le colostrum ou encore par l'entremise d'un environnement contaminé. Alors que la salmonellose provoque classiquement des signes évocateurs (diarrhée, anorexie, abattement et fièvre), les infections à *Salmonella* Dublin sont associées à un état de septicémie (infection généralisée touchant plusieurs organes à la fois) et une mortalité relativement soudaine chez les veaux sans nécessairement observer de diarrhée. Les veaux pourront être trouvés morts, surtout les très jeunes. Les plus vieux présenteront des signes pouvant toutefois relever aussi d'autres problèmes, dont la pneumonie enzootique. La bactérie peut également infecter le fœtus et, dans la plupart des cas, provoquer un avortement, au troisième tiers de la gestation ou un mort-né.

Les salmonelles peuvent survivre des mois dans le fumier et des années dans la matière fécale sèche ! (Plym-Forshell & Ekesbo, 1996).



Graphiques 1 et 2 : Evolutions du nombre de troupeaux wallons avec un diagnostic de salmonellose (S. Dublin et S. Typhimurium).



Au nord de l'Europe et au Canada, des plans de lutte sont en cours. Ils reposent notamment sur la détection par suivi sur le sang et l'élimination des animaux fortement excréteurs. Chez nous, à ce jour, aucun plan de lutte structuré n'a été mis en place et peu de données sont disponibles concernant les spécificités de nos élevages. L'assainissement individuel des troupeaux infectés repose principalement sur la vaccination laquelle apparait souvent incontournable. Hélas cette dernière contrarie la détection sur leur sang des animaux porteurs. En outre, peu d'informations sont disponibles en spéculation « viandeuse ». Or, comme le montre le tableau 1, il apparait que la problématique de la salmonellose la concerne plus particulièrement. Autant d'éléments qui ont motivé la décision de l'Arsia de prendre la salmonellose bovine... par les cornes !

Tableau 1 : Répartition, par type de spéculation, des animaux séropositifs (salmonellose) testés dans le cadre du kit achat (2018)

Spéculation	Positifs (n)	Positifs (%)	Total testé
Viande	259	3,72%	6968
Lait	83	2,23%	3723
Mixte	28	2,29%	1225
Total général	370	3,11%	11916

Un « Observatoire » dédié à la salmonellose

Concrètement, à l'Arsia

Sur base d'une enquête épidémiologique et d'un suivi de la contamination environnementale, le projet s'attachera à comprendre la dynamique et l'évolution de la salmonellose dans les troupeaux wallons ainsi qu'à concevoir et développer à termes la mise en place de pratiques vaccinales et/ou d'autres mesures capables de maîtriser le « risque salmonelle ».

Compte tenu de leur importance pour la santé publique, humaine et vétérinaire, les salmonelles font l'objet, en France, d'une surveillance épidémiologique permanente pour laquelle des réseaux ont ainsi été créés. Leurs études préliminaires seront d'autres éléments d'appui à ce qui devrait devenir, en Wallonie, un observatoire des salmonelloses en production bovine.

1. Nous mettons en œuvre la **mesure de l'incidence** de la salmonellose en Wallonie depuis 2009 à 2019,

Dans les troupeaux laitiers : en 2009 et 2011 déjà, 850 élevages laitiers avaient participé à une étude ARSIA. Parmi eux, 250 troupeaux encore actifs vont être sélectionnés. Des échantillons de lait de tank du mois de février (prélevés dans le cadre du suivi brucellique) seront testés pour les années 2013, 2015, 2017 et 2019.

En parallèle, une enquête téléphonique complètera la collecte des facteurs de risque associés à nos élevages, tout particulièrement l'élevage viandeux.

Dans les troupeaux viandeux : durant les 4 premiers mois de l'année 2019, 150

troupeaux seront sélectionnés à des fins de prélèvements multiples et ciblés tels que réalisés sur une dizaine de jeunes veaux âgés de plus de 4 mois ou encore dans l'environnement immédiat des animaux en recourant à des « chaussons de prélèvement ».

2. Nous mettons en place le **suivi longitudinal de troupeaux infectés** ayant entrepris un plan d'éradication : au cours de cet hiver, 6 troupeaux infectés par *Salmonella* et souhaitant mettre en place un plan de lutte seront sélectionnés. Les troupeaux seront suivis pour une durée minimale de 2 ans en recourant à 3 bilans dont le premier avant même la mise en place du plan de lutte (surtout la vaccination), sur tous les animaux de plus de 4 mois via 2 analyses, sanguine et fécale. L'environnement sera également investigué.

L'objectif ultime de toutes ces démarches demeure d'endiguer et limiter la propagation apparemment accrue de l'infection à *Salmonella* Dublin dans nos cheptels...

Point important, il n'est pas nécessaire d'attendre l'apparition de signes cliniques suspects dans son troupeau pour investiguer. La connaissance du statut de son troupeau concernant *Salmonella* Dublin deviendra probablement un argument favorable dans le marché des animaux destinés à l'élevage. En outre, il constitue un paramètre rassurant pour la famille qui pourra, en termes de "risque salmonellose", continuer de consommer le lait du réservoir, non pasteurisé !

Dans une prochaine édition
Témoignage et suivi dans un élevage infecté.

* "Salmonella Dublin: agir maintenant!" in "Le producteur de lait québécois", janvier-février 2016



Gain de temps, gain d'argent

Plus de 7 000 éleveurs usagers en 2018. N'attendez plus de vous inscrire ... Il y a du neuf ! Accessible à tous les éleveurs équipés d'une connexion Internet, CERISE, Centre d'Enregistrement et de Régulation de l'Information des Services à l'Elevage, leur restitue un très grand nombre d'informations, en retour de leurs déclarations d'identification réglementaire. Le portail alimente la base de données Sanitrace de l'AFSCA, et d'autres bases de données indépendantes - telles que celle de l'AWE - bénéficient également des informations communes, en toute transparence pour l'éleveur.

2018 : CERISE, c'est...

- ✓ Un temps d'encodage rapide
- ✓ L'historique complet des encodages
- ✓ Votre inventaire en ligne
- ✓ L'enregistrement simultané des données AWE, CGTA, ...
- ✓ Les commandes directes et rapides de matériel d'identification
- ✓ La déclaration des vaccinations
- ✓ La réception des DAF
- ✓ L'accès aux résultats d'analyses
- ✓ L'accès aux statuts IBR des bovins et troupeaux belges
- ✓ Les multiples indicateurs et statistiques d'élevage
- ✓ La fiche SPOT : tout sur votre troupeau
- ✓ La fiche ANTIBIO : tout sur votre situation en termes d'antibiorésistance
- ✓ L'accès au module BIGAME

Dernières nouveautés de l'année...

La signalisation du stockage de l'échantillon d'ADN prélevé par bouclage, dans l'inventaire cerise. Dans la colonne «ADN», l'info oui/non est donc disponible, un 'oui' signifiant que l'ADN a été stocké et reste disponible au laboratoire pour une période d'a priori 8 ans. Bien entendu, il y a encore une grande majorité de "non" car la biothèque systématique n'a été démarrée que début d'année sur les animaux naissants. Attention toutefois, cette information ne concerne donc compte que les biopsies d'oreille et non ce qui aurait été mis en "pilothèque".

Le partage de données est maintenant géré par Cerise: cela vous permet d'activer ou non celui de vos données avec une autre association ou société telles que :

- ARLA Food
- ARSIA
- AWE
- BIGAME
- CGTA
- Comité du lait
- Crelan
- Opa
- OCB
- Procerviq
- Spigva

PRÉSENT DANS L'INVENTAIRE - (TOTAL DE BOVINS: 221)						
Date de naissance	Sexe	Statut	Type racial	Sorti le	Statut	Dernier vétérinaire
18-08-2017	non	Pas bleu	Femelle	reste		
20-08-2017	non	Blanc	Femelle	reste		
21-08-2017	non	Pas bleu	Femelle	reste		
21-08-2017	non	Pas bleu	Femelle	reste		
18-02-2018	non	Pas bleu	Femelle	viandeux		
07-09-2017	non	Pas bleu	Femelle	reste		
10-09-2017	non	Blanc	Femelle	reste		
25-09-2017	non	Blanc	Femelle	viandeux		
25-09-2017	non	Blanc	Femelle	reste		
28-09-2017	non	Blanc	Femelle	viandeux		
30-09-2017	non	Pas noir	Femelle	viandeux		
30-09-2017	non	Pas bleu	Femelle	viandeux		
22-10-2017	non	Pas bleu	Femelle	reste		
25-10-2017	non	Blanc	Femelle	reste		
25-12-2017	oui	Pas bleu	Femelle	reste		
20-01-2018	non	Pas bleu	Mâle	reste		

Logiciel	Statut	Changement de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut
ARSIA	Provisionnement disponible	Changer de statut	Statut

2019 : CERISE, ce sera aussi...

- ✓ Le calcul de l'UGB et du taux de liaison au sol (LS) du troupeau, mis à jour tous les mois
- ✓ La gestion du registre électronique Médicaments en ferme
 - Récupération dynamique des médicaments fournis par le vétérinaire
 - Déclaration de tous les traitements à partir du stock de médicaments
- ✓ La possibilité de générer un QR-code à la déclaration de sortie d'un bovin, pour permettre le transfert électronique des données vers le négociant/transporteur

Une livraison imminente de colostrum, commandé à l'Arsia?

Un sms vous en informe!

Très prochainement, fin d'année ou début 2019, un sms sera également envoyé pour le ramassage d'échantillons ou encore de cadavre d'animal pour autopsie.

Ce dernier précisera :

N° de troupeau, type de cadavre, espèce et poids, Document vétérinaire en ordre ou non.

Exemple : « Ramassage cadavre ARSIA ce 05/12/18 pour 900123456 (demandé par e-mail le 03/12/18). Jeune BOVIN 300 kg. Docu VT en ordre. »

En bref

Brucellose

Tout veau nouveau-né ... qui meurt dans les 48 heures est suspect de brucellose et doit être déclaré comme avortement dans un laboratoire agréé. Au besoin, l'Arsia vous propose son service de ramassage en ferme pour autopsie.

Tél : 083 23 05 15 extension 1

Besnoitiose

Le germe pathogène de la besnoitiose fait l'objet d'une action de vigilance collective décidée et menée depuis janvier 2018 par l'Arsia. Endémique dans le sud de la France, la maladie progresse inexorablement en direction de nos frontières. Transmise principalement par les bovins porteurs asymptomatiques, elle se propage quasi EXCLUSIVEMENT par les achats. La Belgique est probablement encore indemne de cette maladie. Tester tous les bovins importés de zones considérées à risque, soit de France, Espagne, Portugal, Suisse et Italie est donc essentiel ! A ce jour, près de 1 270 bovins importés ont été testés et sont tous négatifs.

IBR

La phase finale du programme IBR... prévoit l'ajout de cette maladie sur la liste des vices rédhibitoires !

Antibiorésistance

En France, le dernier rapport de l'ANSES révèle que les efforts de lutte contre l'antibiorésistance se poursuivent chez les volailles, avec une réduction de 10 % de l'exposition aux antibiotiques sur 2016 - 2017. Résultat encourageant, les proportions de bactéries résistantes diminuent, que ce soit pour *E. Coli*, *Staphylococcus aureus* ou *Enterococcus cecorum*, avec néanmoins quelques variations selon les traitements.

PPA

La peste porcine africaine trouve certes son origine en Afrique mais... n'est à l'heure actuelle plus strictement dépendante du continent africain. Ce sont principalement les échanges commerciaux de suidés et produits dérivés qui ont permis au virus sa dissémination dans le monde entier. Les épidémies de ces dernières années ne provenaient plus d'Afrique mais de pays pratiquant l'élevage industriel du porc.





Petits ruminants

La santé animale en agriculture biologique

C'est au cours de l'une de nos formations automnales organisées dans le cadre de FORum et réunissant près d'une cinquantaine d'éleveurs de moutons et de chèvres, que le Dr Daniel Saelens, praticien rural et homéopathe, a développé le concept de « santé animale en agriculture biologique ».

Membre de La Société Royale Belge d'Homéopathie et Président de L'Ecole Belge d'Homéopathie, D. Saelens est maître de cours et a publié de nombreux articles dans ces domaines qui le passionnent depuis le début de sa carrière, l'homéopathie, l'élevage au sein de l'agriculture biologique et durable, la relation entre l'homme et la nature. Le partage en fut d'autant plus riche et édifiant.

Un peu d'histoire...

Avec la domestication apparue près de 10 000 ans avant J.C., peu à peu s'est développée l'agriculture et avec elle le « terroir », symbiose entre l'homme et le monde animal et végétal et émergence d'une association d'énergies locales, liées à la géographie, la géologie, le climat, les cultures et l'élevage, jusqu'à la transformation alimentaire.

Dans nos régions, un système équilibré agrosylvo-pastoral a ainsi permis de transformer une forêt gauloise indifférenciée, essentiellement composée de chênes, en un florilège d'espèces et de variétés végétales et de races animales. « A chaque terroir correspond un fruit, un légume, un chien, une poule, une vache, ... ». L'intervention de l'homme augmente et enrichit la biodiversité.

Mais ça c'était avant. L'industrialisation émerge au 19^{ème} siècle et croît toujours plus vite jusqu'à ce que l'orateur nomme « le point de rupture », en 45 précisément, après la guerre et l'émergence de l'ère nucléaire. Se multiplient alors les sources d'énergies fossile et nucléaire, sans aucune mesure avec les sources utilisées auparavant. La pétrochimie s'implante partout elle aussi et à toutes allures, offrant à foison et tout à la fois engrais, phytosanitaires, antibiotiques, vaccins, hormones, médicaments, ...

Intensification de l'agriculture, intensification de l'élevage, vont de pair avec l'émergence de nouvelles maladies et l'explosion d'infections microbiennes et parasitaires déjà présentes ... mais on a alors de quoi les soigner ! S'ensuit alors l'escalade, avec des microbes de plus en plus dangereux et des individus de moins en moins résistants. ...

Si la sélection par croisements reste un moyen naturel de développer des espèces végétales ou animales plus résistantes et plus adaptées aux besoins de l'homme, la manipulation génétique est selon l'orateur la dernière invention diabolique de l'homme, ainsi qualifiée eu égard à la création de chimères, soit des êtres ou organismes vivants ne correspondant plus à la loi biologique, aux conséquences inconnues et sans retour possible en arrière ... Pour exemple, il cite celui des chèvres « araignées », génétiquement modifiées pour que celles-ci produisent un lait riche en un type spécifique de protéines, celles-là même élaborées par les araignées pour la soie de leur toile, convoitée pour son ultra résistance par l'industrie, l'armée américaine, ...

Retour en arrières toutes... ! ?

Parallèlement, émerge une prise de conscience



et réapparaissent les méthodes dites « alternatives »... ou, souligne l'orateur, en réalité plutôt « natives » ! » « L'agriculture biologique ou biodynamique propose des alternatives culturelles et pastorales durables et pérennes. En réalité, il ne s'agit en aucun cas d'un retour en arrière mais bien d'un bond en avant ! Les progrès inouïs de la science et de la technologie permettent de mieux comprendre le fonctionnement du vivant et de trouver des solutions aux différents défis qui nous attendent mais toujours dans l'idée d'une restauration de l'équilibre dans la durabilité et le renouvelable. »

En ce qui concerne les méthodes thérapeutiques, l'homéopathie permet sans aucun doute d'apporter des solutions aux problèmes de résidus et de résistance. C'est un médecin allemand, Hahnemann, également chimiste et écrivain, qui développe les bases de ce concept, dès la fin du 18^{ème} siècle. Là où notre médecine classique considère le microbe comme élément déclencheur, la médecine homéopathique analyse d'abord le contexte, le terrain, les conditions de vie et le stress, lesquels ont permis l'action du germe. La maladie indique en quelque sorte le chemin de la guérison, un obstacle à surmonter et non des ennemis à abattre. L'homéopathie permet à la force vitale inhérente de l'organisme de retrouver ses capacités d'auto-guérison, en renforçant son immunité.

Tout praticien vétérinaire homéopathe dispose de surcroît d'un outil scientifique précieux qu'est la connaissance de la « pathogénie de la maladie » et ce faisant, connaît « l'histoire » du processus pathologique. Exemple : le cycle d'un parasite gastro-intestinal, successivement externe et interne à son hôte, permettra d'agir aussi en termes de management et de joindre des mesures de prévention à la thérapeutique.

Chacun son Art

L'éleveur pour sa part détient les ficelles de la prévention dans ses mains, les activant autant que possible pour éviter que les facteurs externes ne préparent le lit de la maladie... Autant de notions que biosécurité, bien-être animal, alimentation et infrastructures, environnement, ...

Autrement dit, si le thérapeute jongle avec l'Art de guérir, l'éleveur pratique quant à lui celui de l'Art de vivre ! S'il en fait bénéficier l'animal, il en récoltera les bienfaits en retour de la bonne santé de son cheptel, laquelle repose sur trois piliers développés ci-après : génétique, alimentaire, environnemental.

La bonne espèce au bon endroit

Principe de base évident, d'abord choisir l'espèce la plus appropriée aux conditions locales. Choisir ensuite la race et au sein de cette race, les reproducteurs résistants. Exemple : certains moutons sont plus résistants aux vers, d'autres à la gale ou encore aux mammites, ... Ce ne seront forcément pas les plus gros, les plus beaux, leur production en tant que telle est peut-être inférieure aux attentes du producteur... mais à long terme certainement plus rentable !

Si le croisement avec d'autres races permet aussi de gagner en résistance, le problème est l'instabilité du résultat obtenu. On revient inévitablement à la race initiale...

Alimentation : valeurs locales

Aliments du terroir et autonomie alimentaire vont de pair en agriculture biologique et durable. Autrement dit et ni plus ni moins, le modèle soja/maïs est rejeté, pourtant mondialement répandu ... D'une manière générale, toute ration est calculée sur l'équilibre « énergie et protéines », la première apportée par les céréales et graminées dont le maïs, les secondes par les légumineuses dont le soja.

Très riche en Azote (N), le soja est l'aliment « idéal » pour soutenir les productions élevées de lait et de viande, et enrichir le sol grâce à ses racines fixatrices d'N inutilisable par l'homme et l'animal. Pour sa haute teneur en protéines, le soja s'est imposé en permettant de se désolidariser du sol, rendant universellement « addict » le monde de l'élevage.

Le maïs apporte l'énergie et ses carences en acides aminés essentiels et vitamines sont

avantageusement compensées par le soja. Problème : ce dernier ne se cultive pas sous nos latitudes et nécessite un « toastage » industriel pour neutraliser sa toxicité... Résultat : autonomie nulle et nutrition complètement dépendante de l'industrie et du commerce agroalimentaire, gérés par les grandes compagnies internationales au départ des méga-cultures sud-américaines.

Etrange renversement des rôles de l'agriculture et l'élevage, décrit en début de cet exposé, qui se retrouvent à l'origine de profonds déséquilibres environnementaux... alors qu'en termes d'associations céréales-graminées/légumineuses, on a tout ce qu'il faut chez nous ! Ce sont les prairies temporaires ou permanentes offrant les mélanges de ce type ainsi que les cultures de céréales de type avoine/pois/triticales. Elles fournissent ainsi des fourrages équilibrés servant à la ration de base. Certains mélanges davantage diversifiés apporteront encore un meilleur équilibre et de bonnes teneurs de vitamines et minéraux, davantage dans le foin que dans le préfané. En pratiquant jusqu'à trois récoltes par an et sans amendements, on obtient autant de MS/ha qu'avec le maïs tout en participant de surcroît au rééquilibrage et la restructuration de nos sols, épuisés par des productions intensives et non indigènes.

Au besoin de productions élevées lait/viande, on complètera avec des concentrés produits sur place. Pour l'énergie, il y a les céréales. Pour les concentrés en Azote, soit les fourrages de luzerne, trèfles, sainfoin ou encore lotier, soit les pois, féveroles, lupins et tourteaux de tournesol.

En prairie comme à l'étable, soigner l'habitat

La prairie est un organisme vivant, qui à ce titre demande soin et attention. Pour la rendre accueillante aux animaux, il faut y ménager des zones d'ombre, grâce aux arbres, aux haies. Les points d'eau doivent être conçus et surveillés de manière telle que l'eau reste toujours disponible en cas de sécheresse et canicule, comme en cas de gel. Quant aux zones humides persistantes, elles seront clôturées en particulier et paradoxalement s'il fait sec, car elles constituent alors pour l'animal une source de contamination de vers telle que la droue.

Sa flore sera respectée et diversifiée, en alternant pâturage, fauche et parcellement, en particulier pour les petits ruminants hautement sensibles aux parasites.

La diversité animale est intéressante en termes de broutage et d'engraissement du sol et y faire succéder vaches, moutons et chevaux n'apporte que bénéfices.

En hiver, le retour à l'étable représente pour l'animal un changement pour le moins radical. Le bâtiment doit être accueillant, pour limiter ce stress. Matériaux, aération, luminosité, propreté, litières, densité animale, espace, accessibilité à l'eau ... Plus l'art de vivre y sera bon, moins l'art de guérir sera nécessaire !